

## UE - France. Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des thons de l'océan Indien, 2011-2012 Commission des thons de l'océan Indien, 2015



Pour ce qui concerne la France en incluant dorénavant le département de Mayotte, rattaché à la flotte de l'UE depuis le 1er janvier 2014, cinq flottilles ont des activités de pêche thonière dans l'océan Indien : - les senneurs opérant pour l'essentiel à partir des Seychelles et de l'île Maurice, - les palangriers basés à La Réunion, les palangriers basés à Mayotte, et à un moindre degré les pêches artisanales réunionnaises - La flottille thonière française à la senne exerçant dans l'océan Indien atteint 13 navires en 2014 et ses captures se sont élevées à 58 421 tonnes, soit un niveau largement supérieur à celui de 2013 (39958 t) en lien avec une augmentation de l'effort de pêche de 2 291 jours de pêche en 2013 à 3756 jours en 2014. Le programme observateur mis en place depuis 2005, qui a permis de fournir les premières évaluations des rejets et des prises accessoires en 2008, a dû être stoppé mi 2009 pour raison de sécurité, face au développement de la piraterie, puis faute de place disponible à bord car des forces de sécurité ont dû être embarquées. Ce programme a repris en 2011 a été complété en 2014 par le programme OCUP (Observateur Commun Unique et Permanent) mis en place par Orthongel ce qui a permis d'atteindre un taux de couverture de l'observation des activités de la pêche française à la senne de 33%. - La flottille palangrière basée à La Réunion se compose en 2014 de 35 navires actifs, 22 entre 10 et 24 mètres et 13 de moins de 10 mètres. Les captures totales de la partie hauturière de cette flottille (plus de 10m) ont augmenté entre 2013 et 2014, en passant de 1834 tonnes à 2027 tonnes. Si l'espadon (*Xiphias gladius*) reste l'espèce cible, la part des autres espèces de thons (*Thunnus albacares*, l'albacore, *Thunnus obesus*, le thon obèse, et *Thunnus alalunga*, le germon) est loin d'être négligeable (pourcentage situé entre 41 et 53% selon les années). Le programme « observateur » des activités de cette flottille a démarré en 2007, avec un taux de couverture global d'environ 4% en 2009 et 2010 et de l'ordre de 10 % pour ces mêmes années pour le segment des unités de plus de 20 m suivi par les observateurs embarqués. A partir de 2011, un programme d'auto échantillonnage a été mis en place principalement sur les 2 segments des unités de tailles comprises entre 10 m et 16 m d'une part et 16 m et 20 m d'autre part. En cumulant l'effort de pêche exprimé en nombre d'hameçons suivi par ces 2 programmes, le taux de couverture de l'activité de pêche a été estimé à 13,66 % en 2014 soit proche du niveau de 14,18% atteint en 2013. - La petite pêche côtière réunionnaise exploitant les métiers de la ligne à main représente plus de 80 % du nombre de bateaux de pêche réunionnais actifs. Avec 152 bateaux actifs en 2014, elle a peu évolué ces dernières années et est composée de deux types d'embarcations : les barques faiblement motorisées (inférieur à 6 m, 80 navires actifs en 2014) et les vedettes, plus puissantes (6 – 12 m, 72 navires actifs en 2014). La plupart de ces navires pratiquent les métiers de la ligne (lignes de traîne, de fond, calées ou dérivantes). Les captures de grands pélagiques représentent une part importante des captures de cette flottille et sont estimées à 610 tonnes en 2014. - La flottille palangrière mahoraise est composée en 2014 de 6 navires actifs ciblant l'espadon et le thon à la palangre horizontale dérivante. Ces navires ont débarqué 94t en 2014, ce qui constitue une progression régulière depuis 2006, liée à l'augmentation du nombre de navires actifs. Les rendements par filage sont cependant en nette diminution pour atteindre 260 kg/filage, - La petite pêche côtière mahoraise représente 140 barques de pêche professionnelle qui côtoient près de 300 navires non-homologués en pêche professionnelle mais exerçant une activité de pêche vivrière à stratégie très similaire, ainsi que 750 pirogues à balanciers. 120 navires, dont une majorité de professionnels, pratiquent la pêche à la traîne ou la palangrotte sur DCP afin de capturer des espèces pélagiques, parfois en alternance avec d'autres types de pêche ciblant les poissons de récifs. Les principales espèces de poissons pélagiques ciblés sont la bonite à ventre rayé (*Katsuwonus pelamis*), le thon albacore (*Thunnus albacares*), le thon obèse (*Thunnus obesus*) et le thon blanc (*Thunnus alalunga*). Bien que les données précises pour cette flottille ne soient pas encore produites, on estime grossièrement la production totale de la petite pêche mahoraise à environ 2000t/an, dont une la moitié de poissons pélagiques. Le dispositif de recherche sur les grands pélagiques actuel de la France (IRD & Ifremer principalement) couvre des activités de type observatoire, l'étude des comportements migratoires des grands pélagiques, des études génétiques pour la délimitation des stocks, des études sur la biologie de la reproduction, la mise au point de mesures d'atténuation des prises accessoires et l'étude de la dynamique de l'écosystème tropical. La plupart des projets sont financés sur appels d'offre internationaux, européens ou nationaux. On trouvera dans le rapport la liste des différents projets qui se sont poursuivis ou ont débuté en 2014-2015. Dans l'ensemble, la France a participé activement à tous les groupes de travail organisés par la CTOI, et a présenté 21 contributions scientifiques en 2014. Une dernière, la 22ème sera présentée lors du 18ème Comité Scientifique qui se tiendra à Bali du 23 au 27 Novembre 2015. Noter que J. Bourjea et E. Chassot ont présidé les groupes de travail « Poissons porte épée » et « Collecte des données et Statistiques », respectivement.

**Auteurs du document** : Bach, Pascal, Chassot, Emmanuel, Bourjea, Jerome, Evano, Hugues, Huet, Jerome, Chavance, Pierre, Floch, I, Cauquil, Pascal, Sabarros, Phillipe, Giannasi, P, Marsac, Francis

**Thème (issu du Text Mining)** : MILIEU NATUREL, FAUNE

**Date** : 2015-11

**Format** : text/xml

**Langue** : Français

**Droits d'utilisation** : 2015 IOTC/CTOI, info:eu-repo/semantics/openAccess, restricted use

**Télécharger les documents** : <https://archimer.ifremer.fr/doc/00308/41893/41160.pdf>

<https://archimer.ifremer.fr/doc/00308/41893/>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/ue-france-rapport-national-destine-au-comite-scientifique-de-la-commission-des-thons-de-l-ocean-indi3>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

